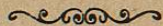


ment du corps du Seigneur, oserions-nous en faire un glaive cruel qui déchire et met en pièces la réputation du prochain ?

Prenez un vase plein de liqueur et bouchez-le bien, vous conserverez la liqueur tant que vous voudrez. De même, si vous gardez bien Notre-Seigneur dans le recueillement, après la Communion, vous sentirez longtemps ce feu dévorant qui vous inspirait un penchant pour le bien et une répugnance pour le mal.

LE CURÉ D'ARS.



CHAPITRE XI

DE LA COMMUNION FRÉQUENTE

*Venite, comedite panem
meum et bibite vinum quod
miscui vobis.*

Venez, mangez mon pain
et buvez le vin que je vous
ai préparé.

(Prov., ix, 5).

Le royaume des cieux, dit Notre-Seigneur, est semblable à un roi qui, voulant faire les noces de son fils, envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui étaient conviés ; mais ils refusèrent de venir. Le roi envoya d'autres serviteurs avec ordre de dire aux conviés : Voilà que mon festin est prêt ; venez aux noces. Mais ceux-ci s'en mirent peu en peine et ne répondirent point à l'invitation royale (1). Ce roi, c'est Jésus-Christ ; ces serviteurs, ce sont les prêtres ; le festin, c'est le banquet eucharistique. Hélas ! la Table sainte est désertée d'un grand nombre ! Il y en a qui s'en éloignent complètement ; d'autres ne vont s'y

(1) Matth., xxii.

asseoir que très rarement; et cependant tous nous désirions avoir le plus vif désir de communier fréquemment.

C'est le souhait le plus cher du cœur de Jésus; c'est le vœu le plus ardent de la sainte Église; c'est pour nous la source la plus féconde des grâces les plus abondantes.

I

Notre-Seigneur désire d'un grand désir que nous le recevions dans la sainte Communion (1). Il nous y appelle de toute l'ardeur de ses vœux (2). Pourquoi compare-t-il l'Eucharistie à la manne que les Israélites recueillaient et mangeaient tous les jours? C'est pour nous faire comprendre qu'il désire que nous le recevions fréquemment. Pourquoi se donne-t-il à nous sous l'espèce du pain qui est la base de l'alimentation humaine et la nourriture la plus commune et la plus ordinaire? C'est pour nous faire entendre que nous devons venir souvent nous asseoir à la Table des anges. Que veut-il que nous demandions par ces paroles: « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, ou comme marque saint Mathieu, notre pain *supersubstantiel*, notre pain au-dessus de toute substance? » Selon les saints docteurs, il veut que nous demandions la sainte Eucharistie, la grâce d'être dignes de communier tous les jours. « Nous demandons

(1) Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum (Luc., xxii, 15).

(2) Venite, comedite... et bibite (Prov., ix, 5).

le pain quotidien, dit saint Cyprien, afin que nous, qui vivons dans le Christ et qui recevons tous les jours la sainte Eucharistie, nous ne soyons pas privés de ce don céleste (1). » C'est par amour que Jésus-Christ a institué la sainte Eucharistie; c'est pour s'unir à nous de la façon la plus étroite, parce que *ses délices sont d'être avec les enfants des hommes* (2): il désire donc beaucoup que nous allions le recevoir. Le ciboire qu'il souhaite, ce n'est pas le ciboire doré du Tabernacle, MAIS LE CIBOIRE VIVANT ET ANIMÉ DE NOTRE CŒUR. Dans la vie de sainte Marguerite de Cortone, on lit que le Seigneur lui dit un jour, qu'il voulait beaucoup récompenser son confesseur parce qu'il lui avait conseillé de communier souvent. Louis de Blois rapporte que Jésus-Christ, se plaignant à sainte Gertrude de ceux qui dissuadent les autres de la Communion fréquente, lui dit ces paroles: « Comme je trouve mes délices d'être avec les enfants des hommes, pour lesquels j'ai institué le Saint Sacrement de l'autel, ceux qui éloignent les âmes du banquet sacré, sont ennemis de mon bonheur (3). » Saint Bonaventure s'étant un jour abstenu d'offrir à Dieu le divin Sacrifice, par excès de respect, se contentait d'y assister en méditant pieusement sur la Passion de Jésus-Christ. Un ange, divisant l'Hostie que le prêtre tenait dans ses mains, vint en déposer une parcelle sur ses lèvres, comme pour lui signifier que celui qui s'approche souvent de la sainte Table avec respect est bien plus agréable au Seigneur que celui qui s'en éloigne par un excès d'humilité.

(1) S. Cyp. de Orat. Dom.

(2) Prov., viii, 31.

(3) Pet. Bles. *Monit. spir.*, c. vi, § 1.

II

Communions fréquemment : c'est le vœu le plus ardent de l'Église. Il nous est manifesté par la pratique des premiers temps, par la parole des saints docteurs, par les enseignements des Conciles.

I. Les premiers chrétiens dirigés par les Apôtres, interprètes fidèles des volontés de Jésus-Christ, *persévéraient dans la Communion de la fraction du pain; ceux qui croyaient, vivaient toujours unis et ils allaient assidûment tous les jours en union d'esprit au temple, rompant le pain, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre* (1). Or, la tradition nous apprend que cette *Communion de la fraction du pain* n'était autre chose que la participation à l'Eucharistie. Aux temps apostoliques, soit précepte, soit coutume pieuse, la Communion quotidienne était générale (2). Et cependant, comme nous le voyons par les lettres de saint Paul, de saint Clément, de saint Cyprien, les premiers chrétiens n'étaient pas impeccables. Le dixième des Canons apostoliques est ainsi conçu : « Que tous les fidèles qui entrent dans l'église, qui écoutent les Écritures et qui ne reçoivent pas la sainte Communion soient excommuniés, parce qu'ils causent du trouble dans l'église. » On lit dans une ordonnance du pape Anaclet : « Après la Consécration, que tous communient, s'ils ne veulent pas être séparés de l'Église : ainsi l'ont ordonné les Apôtres, ainsi l'observe l'Église romaine. »

(1) Act., II, 42 et seq.

(2) Bened. XIV, Institut. XLIV.

II. Saint Justin nous apprend que, dans les réunions saintes, on distribuait l'Eucharistie à chacun des fidèles présents ; de plus, on l'envoyait aux absents par les diacres : tant on était éloigné de croire qu'aucun des fidèles présents dût en être privé, ni même que les absents, légitimement empêchés, dussent souffrir, un jour d'assemblée, une si rude et si dangereuse privation ! (1) Tertullien expliquant ces paroles : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », dit qu'il s'agit du corps de Jésus-Christ qui est reconnu sous les apparences du pain et qu'ainsi, en demandant le pain quotidien, nous demandons à être perpétuellement avec Jésus-Christ et à ne pas être séparés de son corps (2). « Si c'est le pain quotidien, dit à son tour saint Ambroise, pourquoi ne le mangez-vous qu'au bout d'un an ? Recevez-le tous les jours, afin que tous les jours il vous soit utile. Vivez en sorte que vous méritiez de le recevoir tous les jours. Celui qui ne mérite pas de le recevoir tous les jours, ne mérite pas de le recevoir au bout de l'année (3). » Vous me demandez, répond saint Jérôme à Lucinius, s'il faut recevoir tous les jours l'Eucharistie, comme les Églises de Rome et d'Espagne le pratiquent ! Recevez-la tous les jours, sans nous condamner, et pourvu que votre conscience ne vous fasse aucun remords. Entendons cette parole du Psalmiste : *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux* ! (4)

III. Telle fut la discipline des premiers siècles :

(1) Apologet. I, n. 65.

(2) Tertul. *De Orat.*, c. VI.

(3) S. Amb. *De Sacram.*, lib. V, c. IV.

(4) S. Hier. Epist. LXXI.

Communion quotidienne ou au moins très fréquente. Par suite du relâchement qui s'introduisit dans les mœurs des chrétiens, la Communion ne fut plus de précepte que tous les huit jours ; puis aux principales fêtes ; puis au temps de Pâques (1). Mais l'Église, tout en condescendant à notre infirmité et à la dureté de nos cœurs, ne laisse pas de nous faire connaître ses désirs. Le Concile de Trente déclare, à une époque où la Communion devenait bien rare, que les chrétiens doivent « croire et révéler le Sacrement avec une foi si ferme, avec tant de ferveur et de piété, qu'ils puissent recevoir fréquemment ce pain qui est au-dessus de toute substance, afin qu'il soit véritablement la vie de leur âme et la perpétuelle santé de leur esprit, et afin que la force qu'ils en tireront les fasse passer des tentations de ce pèlerinage au repos de la céleste patrie. » Le même Concile « souhaite que les fidèles communient à chaque Messe où ils assistent, non-seulement en esprit et par affection, mais par la réception sacramentelle de l'Eucharistie. » Dans un autre endroit le saint Concile nous exhorte, nous prie et nous conjure par les entrailles de la miséricorde de Dieu, afin que tous en général et chacun en particulier, nous nous mettions en mesure de recevoir souvent ce pain substantiel qui doit être notre vie et la vigueur de notre esprit (2).

III

Communions fréquemment, nous en retirerons les plus grands avantages.

(1) Bened. XIV. *De Syn. dioces.*

(2) Trid., sess. xxii, c. vi, et sess. xiii, c. v.

I. Et d'abord, comme dit saint Ignace, martyr, la fréquente Communion est le remède le plus efficace et le plus salutaire contre toutes sortes de maux (1) ; remède qui n'est autre que Jésus-Christ lui-même (2), remède que le Sauveur nous appliquera avec bonheur, si nous venons à lui. « Pauvre brebis, s'écrie saint Augustin, pensez-vous que celui qui vous a cherchée lorsque vous le méprisiez et que vous ne le cherchiez pas, vous méprise lorsque vous le chercherez et que vous recourrez à lui ? (3) »

La fréquente Communion nous préserve du péché mortel : 1° en augmentant la grâce sanctifiante qui donne une certaine vigueur à l'âme, pour repousser le venin qui la ferait mourir ; 2° en faisant couler dans le cœur la joie spirituelle et en lui ôtant le goût du plaisir sensuel qui est l'amorce du vice ; 3° en éclairant l'esprit de la lumière céleste qui dissipe les ténèbres du péché ; car, comme dit saint Vincent Ferrier, ce divin aliment guérit l'entendement de ses erreurs et des fausses opinions ; la volonté de ses désirs déréglés ; et la mémoire de l'oubli de Dieu et de ses bienfaits ; 4° en affaiblissant les mouvements de la concupiscence et la violence des tentations ; 5° enfin, en nous unissant à Jésus-Christ qui est notre force, notre vie et le seul appui de notre persévérance.

La fréquente Communion remédie au péché véniel de deux façons. Elle efface la tache du péché véniel qui souille l'âme, en nous excitant à la contrition et à l'a-

(1) *Medicamentum purgans vitia et omnia tollens mala* (S. Ign. Epist. xiv ad Eph.).

(2) *Faciens ægrotis de seipso medicamentum* (S. Aug. præf. in Ps. lxi).

(3) S. Aug. in Psal. lxi.

mour divin. Elle soutient notre fragilité en chassant le malin esprit qui nous tente, et en paralysant l'amour propre qui est la source de tous les vices. Voilà pourquoi Innocent III dit que l'Eucharistie nous ôte la volonté de pécher (1). Voilà pourquoi saint Paulin nous affirme que l'inhabitation de Jésus-Christ en nous nous affranchit du péché, et exile le serpent infernal qu'il fait fuir de notre cœur.

La fréquente Communion nous délivre des peines du Purgatoire et des châtiments de la vie présente, que méritent nos fautes, selon le degré de ferveur avec lequel nous nous approchons de la Table sainte. La grâce du Sacrement est quelquefois si grande, dit l'auteur de l'Imitation, et donne à l'homme une si grande dévotion, que non-seulement son âme, mais son corps même, en reçoivent des forces considérables. Sainte Thérèse, dans le *Chemin de la perfection*, affirme que l'Eucharistie est un grand remède contre les infirmités du corps. C'est dans ce sentiment que l'Église fait cette prière après la Communion : *Quæsumus ut qui cælestia alimenta percipimus, per hæc contra adversa omnia muniamur*, c'est-à-dire : Nous vous supplions que ces aliments célestes que nous avons reçus nous préservent de toutes sortes d'adversités. Et encore : *Quæsumus ut medicina Sacramenti et corporibus nostris prosit et mentibus*, c'est-à-dire : Nous vous prions que le remède du Sacrement nous soit utile au corps et à l'âme.

II. La Communion fréquente nous délivre du mal, mais aussi elle nous comble de biens. On peut lui ap-

(1) Per Eucharistiæ sacramentum eripit nos Deus a voluntate peccandi (Innocent III, De Sacrif. Missæ).

pliquer cette parole du Cantique des Cantiques : *C'est la fontaine du jardin ; c'est le puits des eaux vives qui coulent avec impétuosité du mont Liban*, lequel est Notre-Seigneur Jésus-Christ (1).

Qu'elles sont merveilleuses les efficacités de l'eau de cette fontaine mystique ! Elle étanche parfaitement cette soif secrète qui dévore le cœur humain, parce que, étant le résumé de tous les biens, elle contente tous nos désirs. C'est d'elle que Notre-Seigneur disait : *Qui boira de cette eau n'aura plus jamais soif* (2). C'est une eau qui nous réjouit et nous remplit d'une sainte allégresse. C'est une eau qui nourrit notre âme et y entretient admirablement la vie spirituelle. L'Eucharistie développe en nous la grâce sanctifiante. C'est là son effet propre, dit le cardinal de Lugo (3). Sans doute les autres Sacrements l'augmentent aussi : mais ce n'est pas la fin principale de leur institution. Le Baptême tend à la régénération des enfants de Dieu ; la Pénitence à la réconciliation des pécheurs ; l'Ordre au bon usage du pouvoir sacerdotal ; la Confirmation a pour fin de donner des forces pour confesser la foi ; l'Extrême-Onction, pour combattre les tentations à l'heure de la mort ; le Mariage, pour porter les charges et les obligations de cet état ; mais le propre de l'Eucharistie est d'être à l'âme ce que l'aliment est au corps qu'il nourrit et fait croître. Par conséquent, elle regarde *immédiatement* et *formellement* par elle-même l'accroissement de la grâce. Avec la grâce sanctifiante

(1) Fons hortorum, puteus aquarum viventium quæ fluunt impetu de Libano. (Cant. iv, 15).

(2) Joan. iv, 13.

(3) Respicit *immediate* et *per se* augmentum gratiæ quod nulli ex aliis Sacramentis convenit (Card. de Lugo, tract. *De Euch.*).

elle développe les trois vertus théologiques, les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit. Elle nous unit plus intimement à Jésus, elle nous fait vivre plus parfaitement de sa vie ; elle nous rend de plus en plus d'autres *Lui-même* ; elle nous est un principe de sanctification et fait de nous quelque chose d'auguste et de vénérable, comme un Sacrement (1) : elle change notre âme en un ciel animé où notre-Seigneur place le trône de sa gloire, d'où il éclaire le monde de notre intérieur, comme le soleil répand partout les rayons de sa lumineuse splendeur (2) ; elle donne à nos corps un droit particulier à la résurrection, à cause de l'union qu'ils ont avec celui de Jésus-Christ, qui est une fleur miraculeuse dont la seule odeur, dit Saint Bernard, ressuscite les morts (3).

Le paradis est la grande, la perpétuelle Communion à laquelle rien ne prépare mieux que la Communion passagère, mais fréquente d'ici-bas.

MGR DE SÉGUR.

(1) *Sacramentatio et sanctificatio populi Dei.*

(2) *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem in me manet et ego in eo (Joan., v, 57).*

(3) *Flos ad cujus odorem reviviscunt mortui (S. Bern., Serm. n de Adv.).*

CHAPITRE XII

RÈGLES DE LA COMMUNION FRÉQUENTE

Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat et de calice bibat.

Que l'homme s'éprouve lui-même, et qu'après il mange de ce pain et boive à ce calice.

(I Cor., xi, 28).

C'est l'intention de Jésus-Christ, c'est le désir de l'Église que nous nous approchions fréquemment de l'Eucharistie ; mais encore faut-il le faire avec les dispositions convenables. Or, il y a ici deux écueils à éviter : une audacieuse témérité et une crainte excessive. Quand les ministres sacrés exhortent à approcher de la Table sainte le plus souvent qu'il est possible ; quand ils font voir la nécessité que nous avons de cette céleste nourriture et les grands avantages qu'elle nous procure : il en est qui pensent aussitôt qu'il faut immédiatement y courir, sans se mettre en peine des dispositions requises. Au contraire, quand du haut de la chaire de vérité le prédicateur expose les dispositions exigées, les suites funestes d'une indigne Communion, beaucoup d'âmes trop craintives pensent qu'il vaudrait